

eConstruction

À compter du 17 février 2025, la Commune d'Isérables intégrera la plateforme eConstruction, amorçant ainsi la transition des demandes d'autorisation de construire du format papier vers un format entièrement numérique. Elle rejoindra ainsi les 43 communes valaisannes qui exploitent déjà cette solution digitale cantonale, favorisant une gestion plus fluide et modernisée des procédures administratives.

Objectifs principaux

La plateforme eConstruction a pour principal objectif d'accélérer le traitement des demandes en offrant une gestion optimisée et centralisée. Elle permet à toutes les parties prenantes d'accéder au dossier à tout moment, tout en les guidant dans leurs démarches respectives, réduisant ainsi le risque d'oubli ou d'erreur.

Grâce à cet outil, les services communaux et cantonaux disposent d'une visibilité complète sur chaque dossier, facilitant la coordination et le suivi. De plus, eConstruction offre une traçabilité en temps réel, permettant à chacun de suivre l'évolution de la demande et d'assurer son bon déroulement jusqu'à son aboutissement.

Les points importants

- L'accès est sécurisé via **SwissID**, assurant la protection des données."
- Toute modification, comme un changement de plan, est immédiatement disponible en ligne, supprimant la nécessité d'impressions et d'envois multiples.
- La gestion numérique permet des **économies de temps et de coûts** en réduisant l'impression, l'envoi et les déplacements.
- L'administration communale dispose d'un **écran haute définition** pour consulter les dossiers lors des mises à l'enquête publiques.
- Bien que déconseillé, le dépôt papier reste possible, mais impose la **numérisation des documents** et l'utilisation de **signatures manuscrites**, contrairement à la signature numérique d'eConstruction.

Conception et partenaires

- **Processus participatif et centralisé** : Tous les documents sont regroupés en un seul espace, accessible à l'ensemble des intervenants, qui peuvent être facilement intégrés à la procédure.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Consultez le site officiel de l'État du Valais

www.vs.ch/web/sajmte/econstruction

ou contactez l'administration communale d'Isérables

constructions@iserables.ch